

INTERFACE

AUTOMNE 1994

Industrie Canada — Bulletin de la gestion de l'information et des services des locaux

Une meilleure distribution de l'information grâce à un nouveau serveur

Industrie Canada élabore un système d'information perfectionné pour offrir à ses clients un guichet électronique unique pour l'ensemble de ses produits d'information.

Le système, aussi connu sous le nom de « superserveur », est un élément clé dans l'élaboration d'un système de distribution électronique qui fournira aux clients un meilleur accès à l'information du Ministère. Il rassemblera sous un même toit l'information présentement disséminée par le truchement de médias tels les bulletins, les CD-ROM et les serveurs actuels.

« Le serveur permettra au Ministère de transmettre l'information de manière rentable à un très grand nombre de clients, déclare Colin Wright, gestionnaire du projet. Il sera très utile aux Centres de services aux entreprises du Canada.

« L'interface unique représente une amélioration majeure des services aux clients des secteurs public et privé, ajoute Colin. Présentement, nos clients ne peuvent jamais savoir s'ils reçoivent tout l'appui dont dispose le Ministère en matière de renseignements. Il est trop difficile de trouver toutes les sources. »

Le serveur proposé donnera aux clients un accès très rapide aux données du Ministère. « Il sera aussi en mesure de répondre aux besoins futurs d'Industrie Canada, y compris la télécon-

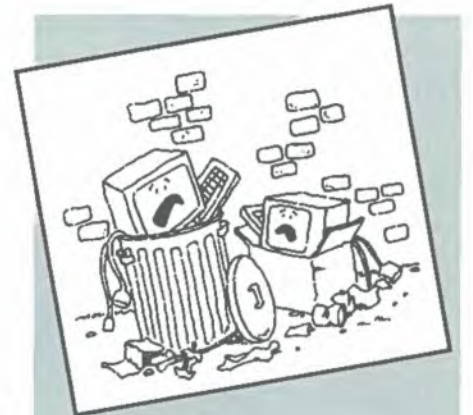
férence interactive multi-média, ajoute Colin. On prévoit offrir un service de base dès mars 1995, auquel s'ajouteront éventuellement d'autres options. »

Les fonds nécessaires à l'implantation du

serveur proviennent du Fonds pour la stratégie d'affectation des ressources informatiques (SRI). A ce jour, il s'agit du plus important projet financé par la SRI à Industrie Canada. Ce projet est supervisé par un comité directeur coprésidé par Grant Westcott, de la Direction générale de la gestion de l'information et des services des locaux, et David Waung, de la Direction générale de l'information stratégique.

Trois groupes relèvent du Comité directeur. Le bureau de projet est chargé de mettre le système en place. Le Comité technique traite de questions telles que l'intégration du serveur au réseau étendu du Ministère et la mise en œuvre de mesures de sécurité appropriées. Enfin, le Comité des usagers se compose de gens qui entreront des données dans le système.

Le matériel est déjà acheté et les spécifications du logiciel sont en voie d'élaboration. « Si c'est possible, et j'en suis convaincu, nous pourrions choisir un logiciel de série pour exploiter le serveur, indique Colin. Il faudra peut-être quelques adaptations, mais nous avons l'intention d'opter pour un produit qui a déjà fait ses preuves. » ■



APPEL AUX MUSES

Nous invitons les lecteurs à proposer une légende pour accompagner ce dessin humoristique. La légende gagnante du dernier numéro se trouve à la page 4.

A l'intérieur !

EED	2
Vision	3
Nouveau nom	3

Pour plus de renseignements sur le superserveur, se référer à la page 4.



L'EED, VOUS CONNAISSEZ ?

L'échange électronique des données (EED) est une méthode de transmission des données entre organismes. Ce qui le distingue des autres, c'est que chaque participant, ou « partenaire d'échange », peut utiliser tout de suite l'information qu'il reçoit et sauter l'étape onéreuse d'une nouvelle saisie des données. Pour le bureau destinataire, le temps de traitement s'en trouve donc accéléré considérablement. La nécessité d'élaborer des programmes d'interface pour chaque système est également éliminée. Des économies de papier, de frais postaux et de télécopie sont aussi réalisées.

A l'encontre d'autres méthodes de transfert informatique de données, l'EED se sert d'une présentation normalisée. Avant d'être transmis, le dossier d'application initial est réorganisé. En fait, il est converti de la présentation utilisée par l'application qui l'a créée à une se conformant aux normes de l'EED. Le partenaire d'échange destinataire peut ensuite organiser les données dans une présentation qui en permet le traitement par son propre logiciel.

Avant d'utiliser l'EED, les partenaires signent un accord qui établit les modalités de leurs échanges. Souvent, ils s'entendent aussi sur l'utilisation d'un « réseau à valeur ajoutée » — un réseau exploité commercialement qui fournit des services relatifs à l'échange, tels que la mise en vigueur des normes, la sécurité, la validation des usagers, les boîtes aux lettres électroniques et la formation. ■

Partage de connaissances en matière d'EED

À Industrie Canada, les groupes voulant se servir de l'EED ont réuni leurs forces pour tirer profit de leur savoir-faire.

Cet échange est une technologie qui permet aux organismes de transmettre par voie électronique des données habituellement acheminées sur papier (voir « L'EED, vous connaissez ? » ci-contre). Avec l'EED, l'information est échangée directement d'un ordinateur à l'autre, éliminant le besoin de saisir à nouveau les données. De plus, ces dernières peuvent provenir de n'importe quel endroit, ce qui assure un niveau de service uniforme dans tout le pays.

Des groupes à Industrie Canada ont présenté des demandes au Fonds pour la stratégie d'affectation des ressources informatiques pour adapter cette technologie afin d'offrir un meilleur service à leur clientèle. « Au lieu que chacun ne fasse bande à part, le Comité de la SRI a suggéré le regroupement des intéressés », explique Ginette Fillion, conseillère technique en EED. Étant donné que la Direction des corporations avait une longueur d'avance dans ses travaux préparatoires, elle mènera un projet-pilote avec certains de ses clients. Un comité directeur veillera à ce que tous les participants bénéficient de l'expérience.

Les membres du comité directeur initial sont Elaine Collins de la Direction des corporations, Doug Quesnel du Bureau du surintendant des faillites et Denis Benoit de la Gestion du spectre. Michel Chrétien de la Direction générale des marques de commerce, qui avait déjà commencé à travailler à un projet, s'est joint au Comité directeur ainsi que Bob Allison de la Direction générale des finances, qui apporte au groupe sa vaste expérience de l'EED. La présidence est assumée par Peter St. Germain de la Direction générale de la gestion de l'information et des services des locaux.

On prépare un appel d'offres pour l'acquisition du matériel, du logiciel et des services requis pour mener le projet-pilote, qui commencera avant la fin de l'exercice financier. En plus de mettre en place la technologie, la Direction des corporations doit s'entendre avec ses clients pour les familiariser avec la nouvelle procédure. L'information envoyée par le biais de l'EED aura le même statut juridique qu'un formulaire rempli sur papier. Il faut donc déterminer les règlements, les méthodes ainsi que les modalités de sécurité et de vérification qui s'imposent. ■

LE RÔLE DES COORDONNATEURS DE RÉSEAUX

« Pour exploiter un réseau, il faut bien plus que du matériel et des logiciels », explique Garfield McFadyen de la Direction générale de la gestion de l'information et des services des locaux.

« La qualité des normes communes à nos réseaux locaux et aux logiciels qu'ils exploitent dépend largement des personnes qui en assurent le soutien », de poursuivre Garfield. C'est pourquoi la Direction générale commence un projet-pilote de deux ans dans le cadre duquel tous les coordonnateurs de réseaux locaux ainsi que le personnel de soutien de la bureautique et des réseaux locaux feront équipe pour mieux desservir les régions et les secteurs.

Dans le cadre de ce projet, les coordonnateurs travailleront avec le personnel des secteurs et des régions pour élaborer et mettre en œuvre un ensemble de normes communes s'appliquant à la bureautique et aux réseaux locaux.

Les coordonnateurs seront en mesure d'échanger les renseignements provenant des diverses régions ou des secteurs et d'en faire part au personnel de leur unité. Ils pourront transmettre à la Direction générale ainsi qu'aux autres coordonnateurs les problèmes soulevés par leurs unités.

Cette collaboration permettra au Ministère de réaliser des économies d'échelle qui se traduiront en un service amélioré aux secteurs et aux régions. « En adoptant des mesures efficaces et communes, des ressources peuvent ainsi être libérées et affectées à la solution de problèmes qui nécessitent des services spécialisés », conclut Garfield. ■

UNE VISION DE LA GESTION DE L'INFORMATION — FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS STRATÉGIQUES AUX CLIENTS



Kevin Lynch, Sous-ministre délégué

Bon nombre des nouvelles initiatives de la Direction générale décrites dans les derniers numéros d'Interface s'inspirent d'une vision globale de l'information. Dans le présent article, le sous-ministre délégué, Kevin Lynch, président du Comité de gestion de l'information, chargé de formuler cette vision, décrit les mesures prises par le Ministère pour offrir à ses clients des renseignements stratégiques qui rehausseront leur compétitivité.

D'après Kevin Lynch, Industrie Canada met en place un réseau de renseignements stratégiques pour relier les entreprises canadiennes entre elles et avec le gouvernement et ses sources d'information. « Le but est simple : améliorer l'aptitude des entreprises canadiennes à concurrencer sur les marchés mondiaux; le défi est dans l'exécution.

« Les gouvernements de la planète ont constaté qu'ils ne pouvaient aider leurs entreprises à concurrencer à long terme au moyen de subventions ou d'autres mesures de soutien artificielles, explique-t-il. Aujourd'hui, les entreprises doivent lutter pour acquérir et préserver un avantage concurrentiel. La communication de renseignements stratégiques – diffusion de technologie, débouchés commerciaux, données commerciales, tendances des marchés ou cadres sectoriels – est l'une des

contributions les plus importantes et les plus durables que peuvent faire les gouvernements. »

Industrie Canada devra trouver de nouvelles solutions pour répondre à ce besoin, aussi selon Kevin Lynch. « On ne trouvera pas d'article de la *Harvard Business Review* qui soit intitulé "Les cinq clés du succès pour un réseau de renseignements stratégiques". C'est un nouveau défi, et c'est à nous de le relever si nous entendons vraiment aider nos clients. »

De concert avec le Comité consultatif de l'information, le Comité consultatif de la technologie et les comités consultatifs de l'information locaux, le Comité de gestion de l'information réagit en créant un cadre qui permettra au Ministère de jouir de la souplesse nécessaire pour atteindre ses buts, à la lumière de ses priorités.

La mise en place du cadre comporte deux étapes essentielles. Tout d'abord, offrir les moyens technologiques de diffuser de façon adéquate les produits d'information aux clients. Ensuite, concevoir des produits d'information dont les entreprises canadiennes ont besoin pour prospérer et que le gouvernement peut livrer. « La réussite de ces deux étapes exigera efforts et dévouement de la part du personnel ainsi qu'un partenariat avec nos clients », dit Kevin Lynch.

A l'heure actuelle, Industrie Canada commence à concrétiser cette nouvelle vision, grâce aux démarches suivantes :

- repérer, décrire et cataloguer les produits d'information du Ministère;
- effectuer un examen stratégique des services de bibliothèque;
- mieux comprendre les besoins des clients internes et externes, et concevoir de nouveaux produits d'information pour y répondre;
- comparer les pratiques du Ministère aux meilleures pratiques en vigueur au sein du gouvernement et de l'entreprise;

- améliorer les rapports avec les clients ainsi que les organismes fédéraux et provinciaux.

« Notre plus grand défi sera de collaborer avec l'entreprise et les autres ministères pour concevoir des produits d'information souples et utiles aux entreprises de tout le pays, déclare Kevin Lynch. Nous allons intégrer nos clients à la démarche. Nous pouvons et devons utiliser la technologie pour accroître sensiblement nos liens avec le milieu des affaires. » ■

UN NOUVEAU NOM

La Direction générale de la gestion de l'information s'appelle désormais la Direction générale de la gestion de l'information et des services des locaux (DGGISL).

Le nouveau nom a été choisi pour mieux refléter les fonctions de la Direction générale. Ses directions sont les suivantes :

- Gestion des installations (Directeur : Howard Dudley)
- Services de l'information (Directeur : Daniel Gagnon)
- Services de bibliothèque (Directrice : Claire Renaud-Frigon)
- Services aux secteurs et aux régions (Directeur : Peter St. Germain)
- Services de l'informatique et des télécommunications (Directeur intérimaire : Alex Bettinger)
- Orientation de la technologie stratégique (Directeur : Samy Talbert)
- Politique et planification opérationnelle (Directeur : Pierre Poirier). ■

ALIMENTER LE SUPERSERVEUR

Un comité d'usagers, dont les membres représentent des groupes susceptibles de fournir de l'information au superserveur, est en train de déterminer la meilleure façon d'organiser le « contenu » du système.

« Le simple fait de saisir de l'information sur le serveur ne nous permettra pas d'atteindre l'objectif visé, explique David Waung, directeur général, Direction générale de l'information stratégique. Au Ministère, il existe un peu partout des sources individuelles de renseignements. Nous ne voulons pas reproduire cette situation dans un environnement électronique. »

Le superserveur s'inscrit dans une initiative plus large visant à améliorer la façon dont Industrie Canada livre l'information stratégique aux clients, c'est-à-dire les renseignements dont les entreprises peuvent se servir à l'appui de projets de développement, qu'il s'agisse de trouver et d'adopter une nouvelle technologie ou encore d'accéder à de nouveaux marchés au Canada et à l'étranger. Parmi les genres de bases de données qu'on pourrait offrir sur le serveur, mentionnons les statistiques sur le commerce, la technologie brevetée ou susceptible de donner lieu à une licence, et des

données macroéconomiques ou sur les capacités canadiennes (par exemple, les statistiques sur le PIB et sur l'inflation, ou encore des profils industriels).

« Le Ministère doit organiser les renseignements sur le serveur de façon à faciliter son utilisation par le client », explique David. Le Comité des usagers discute tant de la nature que de l'organisation du contenu. Il aborde des questions telles que la manière de consolider les données si les bases de données actuelles se chevauchent. Le Comité fournit aussi des renseignements sur les types de données ainsi que sur leur utilisation. Cela permet aux spécialistes techniques de déterminer les capacités requises du système. Le Comité est présidé par Ninon Charlebois de la Direction générale de l'information stratégique.

Une fois le système mis en place, on obtiendra les commentaires des usagers. « Dans le passé, le gouvernement a consulté à maintes reprises ses clients sans réussir à fournir un produit qui réponde aux besoins exprimés, explique David. Cette fois-ci, nous allons livrer la marchandise et demander ensuite comment nous pouvons l'améliorer. » ■

LES CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME D'INFORMATION PERFECTIONNÉ

Le Centre de recherches sur les communications a acheté le matériel requis pour le système d'information perfectionné ou « superserveur » et en fait l'installation. Ce système fournira un accès très rapide aux données du Ministère; ces dernières sont stockées sous forme de textes et d'images et, plus tard, le seront sous forme de matériel audio ou d'images et de matériel audio combinés.

Le Centre a fait l'acquisition d'une plate-forme DEC Alpha avec unité centrale double Alpha opérant à 150 MHz. La capacité de mémoire est de 48 Go et son système d'exploitation est le DEC OSF. ■

Et le gagnant est



« Ordinopraticiens »
Félicitations à Lillo Giardina de la Direction des brevets, Office de la propriété intellectuelle du Canada, pour la formule gagnante.

BONS MOTS

L'Internet est comme un boyau d'incendie. Il y a beaucoup de débit, mais comment s'y abreuve-t-on ?

Diffusé sur l'Internet

Publié par la Direction générale de la gestion de l'information et des services des locaux.

Veuillez nous faire parvenir vos commentaires, vos suggestions ou vos idées par courrier électronique à (INTERFACE) ou par la poste à l'attention du rédacteur en chef d'Interface, Industrie Canada, bureau 340F, Tour ouest, 235, rue Queen, OTTAWA (Ont.) K1A 0H5.

